



**Votre contact**

Service Collectivités Privées  
3-5 Avenue du Grand Périgné BP 40082  
49071 BEAUCOUZE CEDEX  
MAIL : [collprivees@groupama-loire-bretagne.fr](mailto:collprivees@groupama-loire-bretagne.fr)

**Vos Références**

N° souscripteur : 09606797T  
N° contrat : 096067974009

ASSO CLAJ  
23 RUE DES MARTYRS  
29270 CARHAIX PLOUGUER

**ATTESTATION D'ASSURANCE**

**VOUS (SOUSCRIPTEUR) :**

ASSO CLAJ

**L'ASSUREUR CI-DESSOUS DENOMME :**

GROUPAMA LOIRE-BRETAGNE

Atteste que vous avez souscrit le contrat d'assurance **GROUPAMA COHESION** ci-dessus référencé pour garantir les risques suivants :

- **Responsabilité civile « ACTIVITES ORGANISEES »**  
(à l'exclusion des manifestations soumises à autorisation préfectorale)
- **Dommages causés ou subis par les immeubles confiés à titre gratuit ou onéreux**

Cette extension de garantie est acquise lorsqu'un immeuble non désigné dans les conditions personnelles est mis ponctuellement à la disposition de l'association **pour une durée n'excédant pas 21 jours consécutifs** et ne revêtant pas un caractère habituel.

Elle s'exercera, par sinistre, à concurrence de **1 521 638 €** pour les dommages d'incendie, d'explosion ou du fait de l'eau et de **22 878 €** pour les autres dommages, sous déduction d'une **franchise absolue de 213 €**.

La présente attestation est valable jusqu'au 31/12/2020 inclus, sous réserve que la garantie soit en vigueur.

Cette attestation est établie pour servir et valoir ce que de droit, et ne peut engager l'assureur au-delà des conditions et limites prévues par les dispositions du contrat ci-dessus référencé.

Fait à Rennes, le 20/12/2019

Pour la Caisse Régionale  
Le Directeur Général,

Bernard VEBER

